



## Le code du randonneur

- Respecter les espaces protégés.
- Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.
- Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.
- Récupérer ses déchets.
- Partager les espaces naturels. Les chemins accueillent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...
- Ne pas couper ou arracher de fleurs, certaines sont rares et protégées.
- Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.
- Il est interdit de faire des feux.
- Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.
- Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner à l'office de tourisme ou dans un village proche.

## Infos pratiques

- Maison de Santé des 3 Provinces : 03 84 67 48 42
- Pompiers : 18 - N° urgences européennes : 112
- Pharmacie : 03 84 67 64 07
- Taxis : Podubcik : 03 84 67 64 20
- Hébergements : gîte de groupes (44 lits), hôtels, gîtes, camping
- À Champlitte : restaurants, boulangeries, supérette, bars, tabac, presse...

## Sentier d'interprétation du Magny

Pierrecourt



## Patrimoine curiosités

### Pierrecourt .....

Le village se serait constitué autour d'une borne milliaire en pierre (d'où "petrus") aujourd'hui disparue et l'appellation "court" venant du latin "curtis" devenu "cortem" au Moyen Âge, signifie "domaine rural".



Niché au cœur d'un écrin de verdure, à 8 km de Champlitte, le village de Pierrecourt possède un lavoir : "le Magny" et une fontaine couverte : "Coulvot", extérieure au village.

Tous deux sont alimentés par des sources qui ne tarissent jamais. Restaurés en partie par des chantiers internationaux de jeunes et par les habitants du village, ces deux points d'eau sont facilement accessibles.

À l'origine, il n'y avait à Pierrecourt qu'une chapelle desservie par les religieux d'Aumonières, dont l'église était paroissiale. Après le départ des derniers religieux, puis la vente de l'église comme bien national en 1793, la chapelle est devenue église, dédiée à saint Martin.

Saint Martin de Tours (316-397), aussi nommé Martin le Miséricordieux, est l'un des principaux saints de la chrétienté. Connue pour l'épisode du pauvre d'Amiens, avec qui il partage son manteau, ce soldat de l'armée romaine devient disciple de Saint Hilaire de Poitiers, au 4<sup>e</sup> s. Il fonde à Ligugé le premier monastère d'Occident et commence à évangéliser les campagnes alentour. Devenu évêque de Tours en 371, il continue à vivre en moine et missionnaire. Il est surnommé "le treizième apôtre".



## Contact

Office de tourisme des 4 Rivières  
Bureau d'information touristique  
de Champlitte

2, allée du Sainfoin - 03 84 67 67 19  
ot4rivieres@gmail.com - www.entreesaoneetsalon.fr



Rejoignez-nous !



Depuis 2015, le bureau d'information touristique de Champlitte est labellisé "Vélo Bienvenue". Plus d'infos sur [www.balade-haute-saone.fr](http://www.balade-haute-saone.fr)

Les traces GPS de nos sentiers sont disponibles dans la rubrique "randonnée" du site internet

GPS tracks are available on our website, in the "hiking" section



Depuis 2012, six panneaux d'interprétation ont été posés à Pierrecourt. Vous y trouverez des informations sur le patrimoine de la commune.

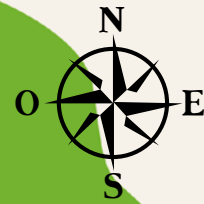


- Niveau
- Distance : 3.5 km
- Temps : 1 h 30

Balade en Pays Chanitois







# Balisage.....

Boucle

 Continuer

 Tourner à droite

 Mauvaise direction

# Légende.....

 Fontaine-lavoir

 Départ (devant la mairie)

 Monument

 Table de pique-nique

 Église-chapelle

 Panneaux d'interprétation

# Circuit.....

Départ devant la mairie, suivre le fléchage du panneau de départ. Prendre la 1<sup>ère</sup> rue à droite (arrivée au four banal). Continuer tout droit jusqu'à la fontaine de Coulvot, puis retourner sur ses pas. Arrivé à la route, tourner à droite puis prendre à gauche, en direction de l'étang. Après l'étang, prendre le chemin à gauche. Continuer tout droit. Traverser la route départementale puis tourner à gauche. Prendre à droite, passer sous les frondaïsons. Arrivé à un chemin goudronné, prendre à droite jusqu'au lavoir du Magny. Pour le retour, retourner sur ses pas jusqu'à la route départementale puis tourner à gauche. Arrivée à la Mairie.

Aumonières  
Ruines de la  
Commanderie  
d'Aumonières

Vers Larret